

HiSCoD

Nouvelle-Aquitaine

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

Évènement	Évènement à Saint-Martin-de-Ré en 1735
Identifiant	HISCOD_03967
Date	Année 1735 Mois : - Jour : - Jour de la semaine : -
Localisation	Lieu historique : Saint-Martin-de-Ré Lieu : Saint-Martin-de-Ré Code commune : 17369 Latitude : 46.201475 Longitude : -1.367972
Unités administratives historiques	Entité politique : Royaume de France Entité administrative : La Rochelle Sous-entité administrative : Île-de-Ré
Unités administratives	Pays : France Entité administrative : Nouvelle-Aquitaine Sous-entité administrative : Charente-Maritime
Caractéristiques	Typologie HiSCoD : Émeute fiscale ; Typologie originale : Type 203 : Hantise d'une surcharge fiscale imaginaire Nombre de participants : Indéterminé Participation féminine : Oui

Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 4186 : « Emeute provoquée par les déclarations provocatrices d'un contrôleur des fermes qui va répétant qu'on mettra un impôt sur les marchandises et sur les naissances. La foule accuse les bourgeois d'être de connivence avec lui. Un syndic d'une paroisse voisine est même rossé. Malgré une ordonnance du comte de Maignon, gouverneur d'Aunis, l'ordre n'est pas rétabli et le tocsin appelle à l'émeute. L'ordre est finalement rétabli par un bataillon logé à Saint-Martin. »

Description (anglais) : -

Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 4186. Arch. nat., E 2143, fol. 223. Arrêt du 6 septembre 1735 (affaire confiée à l'intendant de La Rochelle) [link].

Bibliographie : Nicolas, Jean (2002). La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789). Paris : Gallimard, p. 610. DELAFOSSE, Marcel. Petite histoire de l'île de Ré. La Rochelle : Quartier latin, 1965, p. 58-59 [pp. 58-59].

Notes

Auteur(s) : Nicole Postel-Pellegrin

Contributeur(s) : Jean Nicolas, Cédric Chambru, Renan Donnerh

Date de création : 2020-06-12

Date d'édition : 2022-04-19